

IRTSPARMENTIER.FR



NOS FORMATIONS

2023 - 2024



IRTS Paris Île-de-France
PARMENTIER



Vous trouverez dans ce livret la liste des formations diplômantes, certifiantes ou de spécialisation que notre institut vous propose dans ses 3 établissements.

Établissement de Paris

145, avenue Parmentier
75 010 Paris
Tél – 01 73 79 51 00
@ – irts75@parmentieridf.fr

Établissement de Melun

8 bis, rue Eugène Gonon
77 000 Melun
Tél – 01 78 49 60 00
@ – irts77@parmentieridf.fr

Établissement d'Avon

44 Avenue de Valvins - Bâtiment Odéon
77210 Avon
Tél – 01 78 49 60 90
@ – irts77fontainebleau@parmentieridf.fr



Les rubriques des conditions d'accès vous permettront de connaître les prérequis nécessaires à votre inscription aux sélections.

Votre inscription aux sélections s'effectue sur notre site Internet :

IRTSPARMENTIER.FR

ou

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur



Contacts

Admissions

• MELUN & AVON :

admission77@parmentieridf.fr
admission77fontainebleau@parmentieridf.fr
01 78 49 60 10

• PARIS :

admission75@parmentieridf.fr
01 73 79 51 16

Conseillères formation

• MELUN :

Aurélie MULARD
amulard@parmentieridf.fr
01 78 49 60 19

• PARIS :

Marie-France VERNE
mfverne@parmentieridf.fr
01 78 79 51 19

CFA du Social

cfadusocial@parmentieridf.fr

01 73 79 52 76
01 73 79 52 05

Pour obtenir des informations complémentaires, nous vous proposons des **Journées Portes Ouvertes**.

Nous vous invitons à consulter l'agenda de ces événements sur notre site Internet.

JOURNÉES PORTES OUVERTES :

2024

Établissement de Melun : Samedi 27 janvier de 10h à 16h

Établissement de Paris : Samedi 3 février de 10h à 16h

SOMMAIRE

- 4 **DEAES** • Accompagnant Éducatif et Social 
- 8 **DEAF** • Assistant Familial
- 12 **DEME** • Moniteur Éducateur 
- 16 **DETISF** • Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale 
- 20 **DEEJE** • Éducateur de Jeunes Enfants 
- 24 **DEES** • Éducateur Spécialisé 
- 28 **DEASS** • Assistant de Service Social 
- 32 **DECESF** • Conseiller en Économie Sociale Familiale 
- 36 **CAFERUIS** • Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
- 40 **CAFDES +** • Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'Intervention Sociale 
 - Intervention et Développement social
 - Option : Gestion des établissements et services médico-sociaux
- 44 **PREPA** • Prépa à la sélection CAFDES
- 48 **DEIS +** • Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale 
MASTER 2 • Recherche en travail Social



UNIVERSITÉ
PARIS-EST CRÉTEIL
VAL DE MARNE

le cnam



Diplôme d'État

Accompagnant Éducatif et Social

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3

Code RNCP :
36004

Date d'enregistrement
de la certification :
30 août 2021

Certificateur :
Ministère chargé de la Solidarité

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'Accompagnant Éducatif et Social accompagne les enfants, les adolescents, les adultes, les personnes vieillissantes et les familles dans les actes essentiels du quotidien et dans les activités de la vie sociale, scolaire ou de loisirs.

L'Accompagnant Éducatif et Social contribue en outre à l'épanouissement des personnes concernées à domicile, en structure collective (par exemple au sein d'établissements accueillant des personnes âgées ou handicapées) et dans le cadre scolaire (école maternelle, primaire, collège, lycée, centre de formation) et social, selon leur projet de vie.

Les tâches de l'Accompagnant Éducatif et Social sont variées et dépendent en grande partie de l'âge et du niveau de dépendance des personnes accompagnées : préparation des repas, aide à la toilette, animations culturelles ou créatives.

Après l'obtention du diplôme et une expérience professionnelle, il est possible d'accéder aux formations de niveau supérieur et donc d'évoluer vers les métiers du champ de l'éducation, du social, du médico-social ou du sanitaire.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé.

Le niveau 3^e est souhaité pour l'expression écrite et la compréhension de textes.

OBJECTIFS

- Obtention du diplôme d'État d'Accompagnant Éducatif et Social en ayant validé l'ensemble des épreuves et ayant acquis l'ensemble des compétences du diplôme (Article 14 de l'Arrêté).
- Pouvoir réaliser une intervention sociale au quotidien visant à compenser les conséquences d'un handicap, quelles qu'en soient l'origine ou la nature, en prenant en compte les difficultés liées à l'âge, la maladie, le mode de vie ou les conséquences d'une situation sociale de vulnérabilité pour permettre à la personne d'être actrice de son projet de vie.

DURÉE DE LA FORMATION : 13 À 14 MOIS

16 semaines de formation théorique dont l'AFGSU de niveau 2 (567 heures) et 24 semaines de formation pratique (840 heures) réparties en 2 ou 3 stages.

Des dispenses et des allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme déjà obtenu.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

- Le calendrier du processus d'admission est disponible sur : www.irtsparmentier.fr
- Les inscriptions se font sur le site internet de l'IRTS Parmentier et sont ouvertes toute l'année.

Le dossier de candidature :

L'admission en formation conduisant au diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social est subordonnée au dépôt d'un dossier auprès de l'établissement de formation, via le site internet.

Sous la gouverne de la direction, une commission d'admission procède à la validation des dossiers des candidats au regard notamment de la qualité de leur parcours de formation antérieure, de leurs aptitudes et de leurs motivations.

Les candidats dont le dossier de candidature a été retenu présentent une épreuve orale d'admission, sauf pour les candidats admis de droit.

Sont **admis de droit** en formation à la suite du dépôt de leur dossier de candidature :

- 1^{er} : Les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes mentionnés dans le règlement d'admission) : Ces candidats peuvent bénéficier d'allègement(s) de formation ou de dispense(s) de formation et de certification à certains blocs de compétences ;
- 2^e : Les lauréats de l'Institut de l'engagement ;
- 3^e : Les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation ;
- 4^e : Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social relevant des dispositions de l'article D.451-88. du code de l'action sociale et des familles ;
- 5^e : Les candidats ayant déjà préalablement acquis un ou plusieurs domaines de compétences du diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social relevant des anciennes dispositions de l'article D.451-88. du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'État d'aide médico-psychologique ou du diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale.
- 6^e : Les candidats ayant bénéficié d'une formation, dont le cadre est défini dans l'instruction interministérielle N°DGCS/SD4A/DGEPF/2021/72 du 1^{er} avril 2021 relative à l'accompagnement des employeurs pour recruter des demandeurs d'emplois ou des salariés en reconversion professionnelle, en leur apportant les prérequis nécessaires à un exercice dans le secteur du grand âge, dans le cadre de la campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du grand-âge pour exercer ces missions, dont le champ d'application a été étendu au secteur du handicap par la circulaire interministérielle n° DGCS/SD4B/DGOS/DGEFP/2021/245 du 12 décembre 2021 relative à la mise en place d'une campagne de recrutement d'urgence sur les métiers du soin et de l'accompagnement, dans les secteurs sanitaire, du grand-âge et du handicap.

Ces candidats bénéficient alors d'un entretien de positionnement par l'établissement de formation.

L'épreuve orale d'admission :

L'épreuve orale d'admission consiste en un oral de 30 minutes portant sur la motivation et la capacité du candidat à s'engager dans une formation d'AES.

CALENDRIER D'ADMISSION



Paris :

Les entretiens de positionnement et les épreuves orales d'admission se déroulent sur plusieurs sessions réparties entre **décembre 2023 et septembre 2024**.

Melun-Avon :

Les épreuves orales d'admissions se déroulent sur plusieurs sessions réparties entre **mars 2024 et octobre 2024**.

Sous réserve de modification.

Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.



MÉTHODES MOBILISÉES

La formation alterne la théorie et la pratique.

L'IRTS propose **un suivi individualisé** en prenant en compte le parcours personnel et professionnel et en incitant chaque stagiaire à se mobiliser dans son parcours de formation en s'appuyant sur ses **ressources** et ses **potentiels**.

Les regroupements à l'IRTS sont centrés sur les apports théoriques, les analyses de la pratique professionnelle et les approches méthodologiques. **L'alternance avec les sites qualifiants** s'organise autour de deux ou trois stages.

Les stagiaires en situation d'emploi sont sur le terrain professionnel (valant pour lieu de stage) et effectuent un stage hors employeur.

Les modalités pédagogiques associent le présentiel et le distanciel. Les apprenants disposent d'un campus numérique et un pack Office 365.

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

546 heures réparties en 5 blocs de compétences.

Bloc de compétences 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne

Bloc de compétences 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et les règles d'hygiène et sécurité

Bloc de compétences 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne

Bloc de compétences 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention

Bloc de compétences 5 : Travail en équipe pluriprofessionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne

21 heures consacrées à l'Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence de niveau 2.

PRATIQUE

840 heures sur 24 semaines réparties en 2 ou 3 stages couvrant les 5 blocs de compétences



TARIFS

Frais de sélection :

- Aucun

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 12 € / h soit un total de 6 752 € (hors autofinancement)

MODALITÉS D'ÉVALUATION



En fonction des spécificités réglementaires de chaque bloc de compétences, les apprentissages sont évalués selon différents modes : évaluations formatives, présentation de dossier pratique, épreuves orales, évaluation sur site qualifiant, examen final...

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris :** 60 places dont 20 financées par la Région
- **Établissement de Melun :** 55 places dont 18 financées par la Région
- **Établissement d'Avon :** 55 places dont 20 places financées par la Région.

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale :** Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance :** Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences :** Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)**
- **Compte Personnel de Formation (CPF)**
- **Autofinancement**



INDICATEURS 2022

Établissement de Paris

- Taux de réussite : 100%
- Taux de remplissage : 37%
- Taux d'abandon : 5%

Établissement de Melun

- Taux de réussite : 95%
- Taux de remplissage : 32%
- Taux d'abandon : 14%

Établissement d'Avon

- Taux de réussite : 100%
- Taux de remplissage : 29%
- Taux d'abandon : 12%

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Marie-Pierre PANCRAZI
01 78 49 60 91
mppancrazi@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Arlette VEZIGNOL
01 78 49 60 90
avezignol@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 79 51 16
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 78 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière

Marie-Pierre PANCRAZI
01 78 49 60 91
mppancrazi@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Arlette VEZIGNOL
01 78 49 60 90
avezignol@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélie MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr

IRTS AVON

44 avenue de Valvins
Bâtiment Odéon - 77210 Avon

Responsable de filière

Marie-Pierre PANCRAZI
01 78 49 60 91
mppancrazi@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Arlette VEZIGNOL
01 78 49 60 90
avezignol@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentier

Conseillère formation

Aurélie MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr



IRTSPARMENTIER.FR

Mise à jour : décembre 2023



Diplôme d'État

Assistant Familial



DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 3

Code RNCP :
4500

Date d'enregistrement
de la certification :
22 mars 2006

Certificateur :
Ministère de la Santé
et de la Prévention

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'Assistant Familial est un travailleur social qui exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent, à son domicile et dans sa famille, de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique.

L'Assistant Familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du Conseil Général de son département de résidence. En cas de circonstances imposant une séparation entre parents et enfant, le fondement de la profession d'Assistant Familial est de procurer à l'enfant ou à l'adolescent, confié par le service qui l'emploie, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation.

Le travail de l'Assistant Familial s'inscrit dans un projet éducatif global qui nécessite un ensemble d'interventions psycho-socioéducatives spécifique à chaque enfant, adolescent ou jeune majeur.

La carrière d'Assistant Familial peut évoluer : soit en variant les modes d'accueil, soit en passant de l'exercice en milieu familial à celui en structure, soit en choisissant la mobilité territoriale. Une évolution est aussi possible vers la formation d'Accompagnant Éducatif et Social, de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale ou de Moniteur Éducateur.

PRÉREQUIS

- Être en situation d'emploi d'Assistant Familial agréé.
- Avoir réalisé le stage préparatoire de 60 h.
- Avoir l'accord de l'employeur. La formation est initiée par l'employeur.

OBJECTIFS

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR PAR DOMAINE

Domaine de compétences 1 : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil

- Répondre aux besoins physiques de l'enfant
- Contribuer à répondre aux besoins psychiques de l'enfant
- Répondre au besoin de soins
- Intégrer l'enfant dans sa famille d'accueil

Domaine de compétences 2 : Accompagnement éducatif de l'enfant

- Favoriser le développement global de l'enfant
- Contribuer à l'insertion sociale, scolaire ou professionnelle de l'enfant

Domaine de compétences 3 : Communication professionnelle

- Communiquer avec les membres de l'équipe de placement familial
- Communiquer avec les intervenants extérieurs

DURÉE DE LA FORMATION :

- **Pour le parcours complet**, la formation est de 240 heures réparties sur 22 mois.
- **Pour le parcours partiel**, la formation est construite de façon individualisée et en lien avec les personnes engagées qui soit sont dans un parcours de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) soit ont déjà effectué une partie de la formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Le dossier d'inscription à télécharger sur le site doit être renvoyé à l'établissement d'Avon par courrier postal ou par mail.

Le DEAF dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité nécessaire pour l'entrée en formation d'Accompagnant Éducatif et Social (AES). Néanmoins, il ne dispense pas de l'épreuve orale d'admission.

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

240 heures en centre de formation, réparties en 3 domaines :

- Bloc de compétences 1 : Accueil et intégration de l'enfant dans sa famille d'accueil
- Bloc de compétences 2 : Accompagnement éducatif de l'enfant
- Bloc de compétences 3 : Communication professionnelle

PRATIQUE

- Pas de stage pratique pendant la formation théorique ;
- Un stage obligatoire avant la formation ;
- Une évaluation de l'évolution du stagiaire est effectuée sur le lieu de travail avec le référent professionnel (formation en alternance avec un emploi).

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Épreuves de certification du diplôme d'État d'Assistant Familial : Les trois épreuves sont organisées et se passent en centre d'examen régional. La moyenne à chaque domaine est requise pour obtenir le diplôme ; les épreuves ne sont pas cumulables.

Une épreuve par domaine de compétences :

- DC1 : Entretien sur dossier de 45 minutes avec 2 examinateurs. Dossier construit pendant la formation.
- DC2 : Étude de cas - 2 heures. Questionnaire issu de l'étude de cas sur le positionnement professionnel. 2 correcteurs.
- DC3 : Épreuve orale de communication - 30 minutes avec deux examinateurs. Entretien avec support : livret de formation, rapports d'évaluation, projet de formation et son bilan.

MÉTHODES MOBILISÉES

Une formation théorique de 2 jours par mois sur 22 mois est prévue, hors mercredis et vacances scolaires.

Le lieu de travail reste un lieu de formation pour l'évaluation de la progression du stagiaire et pour la construction des écrits demandés en vue des examens de certification.

TARIFS

Frais de sélection :

- Aucun

Frais d'inscription :

- 50 €

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 11,50 € / h soit un total de 2 760€



FINANCEMENTS

2 sources :

- Par l'employeur au titre de la formation continue professionnelle ;
- Par un conventionnement avec le Conseil départemental du 77 (15 places).

Aucun financement n'est dispensé par la Région pour cette formation.

CALENDRIER D'ADMISSION



- Ouverture des inscriptions dès parution du calendrier sur le site internet.
- Rentrée en novembre de chaque année.
- L'admission peut se faire jusqu'à une semaine avant la date d'entrée en formation.

INDICATEURS 2022

- Taux de réussite : 89%
- Taux de remplissage : 80%
- Taux d'abandon : 0%

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

25 places

L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE :

La carrière d'Assistant familial peut évoluer : soit en variant les modes d'accueil (accueil continu, intermittent, relais, spécialisé, d'urgence), soit en passant de l'exercice en milieu familial à celui en structures, soit en choisissant la mobilité territoriale.

L'Assistant Familial diplômé peut aussi évoluer en s'orientant vers d'autres formations diplômantes de même niveau ou de niveau supérieur.

L'évolution est possible vers la formation de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF) ou de Moniteur Éducateur (ME).

CONTACTS

IRTS AVON

44 avenue de Valvins
Bâtiment Odéon - 77210 Avon

Responsable de filière

Marie-Pierre PANCRAZI
01 78 49 60 91
irts77fontainebleau@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Aura BORHA
01 78 49 60 12
aborha@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélie MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr







Diplôme d'État Moniteur Éducateur

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

Code RNCP :
492

Date d'enregistrement
16 mai 2007

Certificateurs :

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse
Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques
Ministère de la Justice
Ministère de Santé et de la Prévention

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le Moniteur Éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes - enfants ou adultes - en difficulté ou en situation de handicap. Son intervention doit donner lieu au développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles. Il travaille toujours en équipe : éducateurs spécialisés, psychologues, assistants de service social, enseignants et médecins.

Le Moniteur Éducateur est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et les associations et structures privées. Il intervient principalement dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge individuelle et collective des publics. Dans certains cas (par exemple s'il exerce en internat), il peut être conduit à travailler la nuit et à avoir des horaires irréguliers.

Après l'obtention du DE, le Moniteur Éducateur peut candidater pour une entrée en formation d'Éducateur Spécialisé. Un allègement du temps de formation peut être demandé. Une commission pédagogique statue individuellement sur les demandes d'allègement.



PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigible pour l'entrée en formation.
Le candidat doit satisfaire aux épreuves de sélection.

OBJECTIFS

Obtention du diplôme d'État de Moniteur Educateur en ayant validé l'ensemble des épreuves et ayant acquis l'ensemble des compétences du diplôme.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

- **Une épreuve écrite d'admissibilité** destinée à apprécier le niveau de culture générale ainsi que les aptitudes à l'expression écrite. **Sont dispensés de l'épreuve écrite les titulaires :** d'un baccalauréat, d'un titre ou diplôme de niveau IV, d'un BEATEP (spécialité Activités sociales et vie locale), d'un BPJEPS Animation sociale, du DEAVS, du DEAES, du DEAMP, du DEAF, du DETISF, du BEP CSS, du DEAS.
- **Une épreuve orale d'admission :** entretien individuel destiné à évaluer la motivation et l'aptitude du candidat à l'exercice du métier ainsi qu'au suivi du parcours de formation.

Information complémentaire : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

950 heures en centre de formation, réparties en 4 domaines de formation :

- Domaine de compétences 1 : Accompagnement social et éducatif spécialisé
- Domaine de compétences 2 : Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé
- Domaine de compétences 3 : Travail en équipe pluriprofessionnelle
- Domaine de compétences 4 : Implication dans les dynamiques institutionnelles

PRATIQUE

980 heures soit 28 semaines, réparties en 2 périodes (une par année de formation) :

Les stages (ou périodes chez les employeurs) doivent enrichir et dynamiser les connaissances théoriques en confrontation avec la réalité et en fonction de la diversité des pratiques professionnelles existantes.

Pour les étudiants en situation d'emploi, en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage, un stage hors employeur est obligatoire pour une durée minimale de 8 semaines.

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Chaque module de formation est évalué selon des critères et des indicateurs qui lui sont propres. Des travaux individuels et collectifs sont menés tout au long de la formation, qui concourent à l'élaboration des écrits et des oraux de certification. De façon plus générale, l'évaluation est formative et continue, elle tient compte de l'assiduité, de la participation individuelle et collective, de la collaboration et de l'enrichissement apportés à la dynamique de groupe.

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance entre formation théorique en centre de formation et formation pratique sur différents terrains (au moins 2).

L'accompagnement en centre de formation s'appuie sur des méthodes pédagogiques diversifiées et des approches conceptuelles pluridisciplinaires en référence à la pratique. L'étudiant est au centre du dispositif, il est pleinement acteur de sa formation, dans les différents apprentissages ainsi que dans l'élaboration et l'évaluation de son projet professionnel.

TARIFS

Frais de sélection :

- Epreuve écrite d'admissibilité : 50€*
- Epreuve orale d'admission : 60 €

*ne concerne pas les candidats dispensés

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,50€/h soit un total de 12 825€ (hors autofinancement)

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale** : Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences** : Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)**
- **Autofinancement**



CALENDRIER D'ADMISSION



Paris

Épreuves écrites et orales prévues entre janvier 2024 et mai 2024

Melun

Épreuves écrites et orales prévues entre avril et juillet 2024

Sous réserve de modification.

Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 40 places dont 16 places financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 40 places dont 16 places financées par la Région IDF

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Abigaël BERAUD
01 73 79 52 49
aberaud@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Nadia KHALSI
01 73 79 51 20
nkhalsi@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 15
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière

Eva MENDY
01 78 49 60 37
emendy@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Elodie PLOCUS
01 78 49 60 14
eplocus@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélien MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr

INDICATEURS 2023

Établissement de Paris :

- Taux de réussite : 93%
- Taux de remplissage : 90%
- Taux d'abandon : 19,5%

Établissement de Melun :

- Taux de réussite : 95%
- Taux de remplissage : 67,5%
- Taux d'abandon : 32%





Diplôme d'état

Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale



TISE
TECHNICIEN DE L'INTERVENTION
SOCIALE ET FAMILIALE



DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 4

Code RNCP :
4503

Date d'enregistrement
de la certification :
4 mars 2006

Certificateur :
Ministère de la Santé
et de la Prévention

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le technicien de l'intervention sociale et familiale est un travailleur social : il a un rôle d'accompagnement social des usagers vers l'insertion, contribue au développement de la dynamique familiale et soutient tout particulièrement la fonction parentale. Il intervient donc auprès de familles, de personnes isolées ou de personnes handicapées.

Son intervention sociale, préventive, éducative et réparatrice vise à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et à créer ou restaurer le lien social. Pour ce faire, les activités de la vie quotidienne constituent le support privilégié de l'intervention (cadre de vie, alimentation, santé, gestion des ressources).

Le technicien de l'intervention sociale et familiale exerce sur le lieu habituel de vie, au domicile des personnes aidées, ou en établissement : centre d'hébergement, centre maternel, centre d'accueil d'urgence, structures œuvrant dans le cadre de la protection de l'enfance.

Les techniciens de l'intervention sociale et familiale sont à leur niveau garants du respect des droits fondamentaux des usagers et se doivent d'adopter une attitude cohérente avec l'éthique, l'intervention sociale et la mission confiée (annexe 1 de l'Arrêté du 25 avril 2006).

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est exigé pour l'entrée en formation.
Le candidat doit satisfaire aux épreuves de sélection.

OBJECTIFS

- Acquérir des connaissances théoriques et maîtriser les techniques de la gestion de la vie quotidienne.
- Développer les capacités relationnelles permettant l'acquisition d'outils pour construire une relation professionnelle prenant en compte les différents acteurs.
- Adapter sa façon d'observer, d'agir et d'évaluer des situations en s'appuyant sur le potentiel des personnes, de l'action sociale et du territoire.
- S'approprier et construire une méthodologie de projet en travail social.
- Développer une capacité à saisir, au-delà de la demande, les besoins ainsi que les ressources des personnes à aider.
- Repérer et connaître les dispositifs essentiels d'aide et d'actions sociales en faveur des publics aidés afin d'informer, orienter, et accompagner vers les structures ou services adéquats.
- S'inscrire dans une éthique professionnelle.

DURÉE DE LA FORMATION :

Une formation professionnelle étalée sur 2 années scolaires en formation initiale ou en situation d'emploi (dont contrat de professionnalisation).

Des allègements de formation peuvent être accordés par le centre de formation (contacter le responsable de formation) en fonction des certificats ou diplômes possédés par le candidat.

Des dispenses de domaines de compétences peuvent être accordées par la DRIEETS en fonction des diplômes possédés par le candidat (contacter le secrétariat).

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

- **L'inscription se fait uniquement sur le site Internet** : www.irtsparmentier.fr
- **Épreuve écrite d'admissibilité** d'une durée de 2 heures (niveau de culture générale et aptitudes à l'expression écrite).
- **Épreuve orale d'admission** d'une durée de 30 minutes (motivations et aptitudes relationnelles, adhésion au projet pédagogique de l'établissement disponible sur notre site Internet).
- **Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité** : les candidats à la formation menant au DETISF justifiant d'un diplôme délivré par l'État ou diplôme national visé par le ministre chargé de l'Enseignement scolaire, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à un baccalauréat, d'un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4. Sont également dispensés les lauréats de l'Institut du service civique (*Arrêtés du 27/10/2014*) et du DEME.

Information complémentaire : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation réalisée se situe dans une perspective de professionnalisation visant l'acquisition de compétences professionnelles reconnues et validées par l'ensemble des acteurs de la formation. L'étudiant est au centre du dispositif pédagogique. Il est auteur et acteur de son parcours de professionnalisation. Nous mobilisons, entre autres, une pédagogie active, qui permet de mettre en partage l'expérience de l'étudiant, les connaissances dispensées par l'équipe de formateurs et l'intervention de professionnels. La formation propose des temps de mise en pratique (TP) en lien avec les actes du quotidien et des cours théoriques en articulation avec la formation pratique (stages).

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, élaboration d'un dossier de pratiques professionnelles, examen final, notation de la pratique professionnelle.

TARIFS

Frais de sélection :

- Epreuve écrite d'admissibilité : 50€*
- Epreuve orale d'admission : 60 €

*ne concerne pas les candidats dispensés

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,50€/h soit un total de 12 825€ (hors autofinancement) €

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale** : Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences** : Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Compte Personnel de Formation** (CPF)
- **Autofinancement**

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

950 heures en centre de formation, réparties en six domaines de formation

- Domaine de formation 1 : Conduite du projet d'aide à la personne
- Domaine de formation 2 : Communication professionnelle et travail en réseau
- Domaine de formation 3 : Réalisation des actes de la vie quotidienne
- Domaine de formation 4 : Transmission des savoirs et techniques nécessaires à l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne
- Domaine de formation 5 : Contribution au développement de la dynamique familiale
- Domaine de formation 6 : Accompagnement social vers l'insertion

PRATIQUE

1 155 heures soit 33 semaines de stage

Au moins un des stages doit permettre à l'étudiant d'intervenir au domicile des personnes aidées.

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 25 places dont 9 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 25 places dont 9 financées par la Région IDF

CALENDRIER D'ADMISSION



Établissement de Paris

Épreuves écrites et orales prévues entre mai 2024 et septembre 2024

Établissement de Melun

Épreuves écrites et orales prévues entre août et septembre 2024

Sous réserve de modification.

Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.

INDICATEURS 2023 :

Établissement de Paris :

- Taux de réussite : 100%
- Taux de remplissage : 72%
- Taux d'abandon : 17%

Établissement de Melun :

- Taux de réussite : 100%
- Taux de remplissage : 44%
- Taux d'abandon : 27%

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Isabelle PATOU
01 73 79 51 74
ichareyrepato@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Marilyne LASSADE
01 73 79 51 70
mlassade@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 15
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière

Eva MENDY
01 78 49 60 42
emendy@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Jessica VENDEUIL
01 78 49 60 05
jvendeuil@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélien MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr





Diplôme d'État

Éducateur de Jeunes Enfants

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6

Code RNCP :
37679

Date d'enregistrement
de la certification :
22 août 2018

Certificateur :
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Au sein du secteur socio-éducatif, l'Éducateur de Jeunes Enfants est un professionnel du travail social et de l'éducation. Ses missions consistent à accueillir et accompagner des jeunes enfants (moins de 7 ans) dans une démarche éducative et sociale globale en lien avec leur famille. Son rôle principal est de favoriser leur développement et leur épanouissement.

L'Éducateur de Jeunes Enfants s'engage dans la prévention, l'éducation et la coordination de ses actions en lien avec les différents partenaires.

Membre d'une équipe pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle, il intervient pour des actions individuelles et collectives et peut coordonner des initiatives internes à l'établissement.

Il développe des coopérations dans les champs éducatif, culturel, social, médico-social et sanitaire.

L'Éducateur de Jeunes Enfants travaille dans tous les milieux d'accueil de la petite enfance (crèches, multi-accueil, jardins d'enfants, ludothèques, LAEP, services hospitaliers, établissements sanitaires, foyers et pouponnières, classes passerelles...) et peut exercer les fonctions de direction de certains établissements (EAJE de 40 places maximum, haltes-garderies, crèches parentales, relais assistantes maternelles...).

PRÉREQUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation ;
- être titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4.

OBJECTIFS

- Accueillir et accompagner le jeune enfant et sa famille.
- Mettre en œuvre l'action éducative en direction du jeune enfant.
- Travailler en équipe pluriprofessionnelle et communiquer.
- Mettre en œuvre les dynamiques interinstitutionnelles, les partenariats et réseaux.

DURÉE DE LA FORMATION : 3 ANS

Les allègements de formation sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation (voir protocole prévisionnel) et dépendent des titres détenus par les candidats. Des dispositions spéciales sont prévues pour les personnes déjà titulaires d'un diplôme en travail social.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

- Inscription, selon votre statut, sur Parcoursup ou sur notre site Internet : www.irtsparmentier.fr
- Satisfaire aux épreuves orales de sélection



L'admission est valable 1 an (sous conditions). Une expérience d'au moins 1 mois est vivement conseillée auprès d'enfants de moins de six ans (crèche, halte-garderie, colonie de vacances).

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

1500 heures

- Bloc de compétences 1 : Accompagnement individuel et collectif du jeune enfant
- Bloc de compétences 2 : Analyse de la construction d'un projet d'accompagnement de la famille
- Bloc de compétences 3 : Conception et conduite de projet éducatif
- Bloc de compétences 4 : Prévention et santé du jeune enfant
- Bloc de compétences 5 : Expression et communication écrite et orale
- Bloc de compétences 6 : Communication professionnelle en travail social
- Bloc de compétences 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- Bloc de compétences 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

PRATIQUE

2100 heures

- 1 stage de 8 semaines (obligatoire en 1^{re} année) ;
- 2 stages de 8 semaines (répartis entre la fin de 1^{re} année et le début de 2^e année) ;
- 1 stage de 36 semaines (réalisé sur deux années de formation).

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Présence aux cours et méthodologies, participation, travaux intermédiaires (DST, fiches de lecture, exposés collectifs, enquête de terrain, travaux de groupe) et dossiers écrits de contrôle continu + présentation orale ou épreuve sur table (voir référentiel de certification), rédaction et soutenance d'un mémoire professionnel.

MÉTHODES MOBILISÉES

Pour la formation théorique sont mis en place des cours, conférences, travaux de groupe, enquête, débat, supports audio et vidéo, projet individuel et collectif. En formation pratique sont proposées des observations, mises en situation, une participation progressive encadrée, la mise en œuvre de projets / d'activités / d'un travail en équipe, une plateforme numérique.

TARIFS

Frais de sélection :

- Aucun

Frais d'inscription :

- 599 € par année de formation

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,5€/h soit un total de 20 250€ (hors autofinancement)
- Les étudiants en formation initiale doivent s'acquitter de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 100€ sur le site messervices.etudiant.gouv.fr

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale** : Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences** : Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)**
- **Compte Personnel de Formation (CPF)**
- **Autofinancement**

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 55 places dont 50 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 30 places dont 25 places financées par la Région IDF

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Martine GOMAS
01 73 79 51 43
mgomas@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Marine PONCHART
01 73 79 51 61
mponchart@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 15
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière

Katy LAURENT
01 78 49 60 03
klaurent@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Cécile DECOMBES
01 78 49 60 09
cdecomb@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélié MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr



CALENDRIER D'ADMISSION

Établissements de Paris et de Melun

- **Pour les candidats éligibles à Parcoursup** : Les inscriptions se font sur Parcoursup (pour une inscription en formation initiale ou en apprentissage) à partir de janvier 2024.
- **Les entretiens d'admission s'échelonnent d'avril à mai 2024.**
- **La rentrée est prévue pour septembre 2024**
- **Pour les candidats hors Parcoursup, l'épreuve orale se déroule sur la période janvier à mai 2024.**

*Sous réserve de modification.
Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.*

INDICATEURS 2023

Établissement de Paris :

- Taux de réussite : 70%
- Taux de remplissage : 115%
- Taux d'abandon : 30%

Établissement de Melun :

- Taux de réussite : 78%
- Taux de remplissage : 83%
- Taux d'abandon : 28%







Diplôme d'État

Éducateur Spécialisé



DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6

Code RNCP :
37676

Date d'enregistrement
de la certification :
23 août 2018

Certificateurs :
Ministère chargé de la Solidarité
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles.

L'Éducateur Spécialisé, dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre de pratiques d'action collective en direction des groupes et des territoires. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion.

L'Éducateur Spécialisé intervient principalement, mais sans exclusivité, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

L'Éducateur Spécialisé peut être amené à évoluer vers des formations supérieures ou d'encadrement : Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).



PRÉREQUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation ;
- avoir un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4.

OBJECTIFS

• Bloc 1 : La relation éducative spécialisée

Accueillir la personne dans le respect de sa singularité et dans une démarche éthique. Instaurer une relation éducative. Développer une compréhension de la situation de la personne. Assurer une fonction d'étayage et de repère dans une dimension éthique.

• Bloc 2 : Conception et conduite de projets éducatifs

Développer l'expression des personnes et la créativité. Contribuer au maintien et au développement de l'autonomie des personnes. Accompagner à l'exercice de la citoyenneté. Établir un diagnostic socio-éducatif ; élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet socio-éducatif.

• Bloc 3 : Communication professionnelle

Élaborer, gérer et transmettre de l'information dans le respect d'un cadre éthique et dans le respect des droits des personnes.

S'inscrire dans un travail d'équipe et une dynamique institutionnelle. Assurer en équipe la cohérence de l'action socio-éducative. Représenter le service, l'établissement, l'institution.

• Bloc 4 : Dynamiques interinstitutionnelles, partenariats et réseaux

Mobiliser les acteurs nécessaires à la mise en œuvre du projet socio-éducatif. Construire et entretenir une relation partenariale. S'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques. Comprendre et prendre en compte le cadre institutionnel de l'action sociale et éducative. Rendre compte de l'expérience de terrain pour aider à l'évaluation des dispositifs de politiques publiques et au respect des droits fondamentaux.

La certification pour chaque bloc de compétences peut être acquise séparément.

DURÉE DE LA FORMATION : 3 ANS

Les éventuels allègements sont étudiés individuellement avant l'entrée en formation en fonction du diplôme.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

• Inscription, selon votre statut, sur Parcoursup ou sur notre site Internet : www.irtsparmentier.fr



• Satisfaire à l'épreuve orale de sélection

Nature de l'épreuve de sélection : oral d'admission visant à apprécier les motivations du candidat.

Informations complémentaires : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

1 450 heures

- Blocs de compétences 1 : Construction de la relation éducative
- Blocs de compétences 2 : Analyse de la construction d'un accompagnement éducatif
- Blocs de compétences 3 : Implication de la personne ou du groupe dans son projet éducatif
- Blocs de compétences 4 : Conception et conduite de projet éducatif spécialisé
- Blocs de compétences 5 : Expression et communication écrite et orale
- Blocs de compétences 6 : Communication professionnelle en travail social
- Blocs de compétences 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- Blocs de compétences 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

PRATIQUE

2 100 heures

15 mois de stage : 3 ou 4 stages d'une durée de 2 à 6 mois (soit de 280h à 924h).

Les stages doivent être représentatifs d'expériences diversifiées en termes de publics et de modalités d'intervention (*Arrêté du 22 août 2018, relatif au diplôme d'Éducateur Spécialisé*).

Un des stages peut être effectué dans une structure recevant du public en hébergement. Les candidats en situation d'emploi d'Éducateur Spécialisé doivent effectuer 2 mises à disposition d'une durée minimale de 8 semaines (280 h) chacune en dehors de la structure d'emploi et auprès d'un public différent, et l'une d'elles obligatoirement en Île-de-France.

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les unités d'enseignement sont validés en fin de semestre avec octroi des ECTS (crédits européens). L'obtention du Diplôme d'État d'Éducateur Spécialisé (DEES) par la validation des certifications (8 épreuves finales, dont 7 sur site et la soutenance orale du mémoire à la Maison des Examens à Arcueil) a lieu en fin de 3^e année.

MÉTHODES MOBILISÉES

Alternance hebdomadaire entre la formation théorique et la formation pratique.

TARIFS

Frais de sélection :

- Aucun

Frais d'inscription :

- 599 € par année de formation

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,5€/h soit un total de 19 575€ (hors autofinancement)
- Les étudiants en formation initiale doivent s'acquitter de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 100€ sur le site messervices.etudiant.gouv.fr

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale** : Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences** : Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Compte Personnel de Formation** (CPF)
- **Autofinancement**



NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 130 places dont 97 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 70 places dont 42 financées par la Région IDF

CONTACTS

IRTS PARIS
145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière
Johan KURTZ
jkurtz@parmentieridf.fr
01 73 79 51 40

Secrétaires pédagogiques
Frédérique GANSTER
01 73 79 52 82
fganster@parmentieridf.fr

Corinne SAINT-LEGER
01 73 79 51 56
csaintleger@parmentieridf.fr

Alix MONSCOURT
01 73 79 51 31
amonscourt@parmentieridf.fr

Service admission
01 73 79 51 16
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN
8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière
Caglar ERSOY
01 78 49 60 33
cersoy@parmentieridf.fr

Secrétaires pédagogiques
Gaïd PEIELLON
01 78 49 60 30
gpeiellon@parmentieridf.fr

Aura BORHA
01 78 49 60 12
aborha@parmentieridf.fr

Service admission
01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Aurélien MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr

CALENDRIER D'ADMISSION



Établissements de Paris et de Melun

Pour les candidats éligibles à Parcoursup :

- Les inscriptions se font sur Parcoursup (pour une inscription en formation initiale ou en apprentissage) à partir de janvier 2024.
- Les entretiens d'admission s'échelonnent d'avril à mai 2024.
- La rentrée est prévue pour septembre 2024

Pour les candidats hors Parcoursup, l'épreuve orale se déroule sur la période janvier à mai 2024

*Sous réserve de modification.
Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.*

INDICATEURS 2023

Établissement de Paris :

- Taux de réussite : 81%
- Taux de remplissage : 137%
- Taux d'abandon : 30%

Établissement de Melun :

- Taux de réussite : 91%
- Taux de remplissage : 101%
- Taux d'abandon : 24%





Diplôme d'État

Assistant de Service Social

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6

Code RNCP :
37675

Date d'enregistrement
de la certification :
23 août 2018

Certificateurs :
Ministère chargé de la Solidarité
Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'Assistant de Service Social exerce dans le cadre d'une mission de protection de l'enfant ou de l'adulte et agit avec les personnes (ou groupes de personnes) pour améliorer leurs conditions de vie ou restaurer leur autonomie. Dans une démarche éthique et déontologique, il contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

L'Assistant de Service Social est force de propositions pour la conception des politiques sociales ainsi que pour les orientations générales et les missions développées par l'organisme qui l'emploie. L'Assistant de Service Social exerce dans les services sociaux des fonctions publiques : État (administrations, Éducation nationale, Justice...); fonction publique hospitalière (hôpitaux) et territoriale (conseils généraux, communes...); organismes de protection sociale (CAF, Caisse d'Assurance Maladie, Mutualité Sociale Agricole); associations et les services Ressources Humaines des entreprises...

PRÉREQUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire du baccalauréat, lors de l'entrée en formation ;
- avoir un diplôme, certificat ou titre homologué inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau 4.

OBJECTIFS

- Développer et acquérir des méthodologies d'intervention professionnelle en travail social dans un cadre éthique et déontologique.
- Développer la capacité d'analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social.
- Développer et acquérir des compétences en communication professionnelle dans le cadre d'un travail social.
- Développer la capacité d'impulser des dynamiques de travail interinstitutionnelles, des partenariats et des réseaux.

DURÉE DE LA FORMATION : 3 ANS

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

• Inscription, selon votre statut, sur Parcoursup ou sur notre site Internet : www.irtsparmentier.fr



• Satisfaire à l'épreuve orale de sélection

Nature de l'épreuve de sélection : oral d'admission visant à apprécier les motivations du candidat.

Informations complémentaires : l'admission est valable 1 an (sous conditions).

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

1740 heures

- Bloc de compétences 1 : Intervention sociale individuelle
- Bloc de compétences 2 : Intervention sociale collective
- Bloc de compétences 3 : Diagnostic social territorial
- Bloc de compétences 4 : Analyse de l'environnement social, familiale et territorial
- Bloc de compétences 5 : Expression et communication écrite et orale
- Bloc de compétences 6 : Communication professionnelle en travail social
- Bloc de compétences 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- Bloc de compétences 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

PRATIQUE

1820 heures

1^{re} année : 1 stage de 8 semaines

2^e année : 1 stage de 22 semaines (orientation ASI, accompagnement social individualisé)

3^e année : 1 stage de 22 semaines (orientation TSC, travail social collectif)

MODALITÉS D'ÉVALUATION



Les apprentissages sont évalués de différentes façons : contrôle continu, certifications en centre de formation, stage, mémoire de pratiques professionnelles (DRIETTS, épreuve nationale)...

- Au titre de l'acquisition d'ECTS (niveau gradé Licence) : Des modalités d'évaluation formatives sont proposées à l'écrit et à l'oral pour la validation des unités d'enseignement (devoirs sur table, restitutions d'écrits individuels et/ou de groupe, participation, assiduité...) en complément de l'évaluation formative.
- Au titre du DEASS : Organisation de certifications internes en centre de formation tout au long de la formation pour validation du DEASS ainsi qu'une épreuve nationale (DRIETTS) : le mémoire de pratiques professionnelles. L'équipe pédagogique accompagne en individuel et en collectif les étudiants dans la préparation de chacune des certifications.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'architecture de formation s'articule sur un principe d'alternance intégrative, c'est-à-dire en alternance avec des cours théoriques en centre de formation et des temps de stage pratique sur site qualifiant auprès d'un ASS diplômé d'État et/ou d'un travailleur social diplômé (stage TSC-3^e année).

TARIFS

Frais de sélection :

- Aucun

Frais d'inscription :

- 599 € par année de formation

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,5€/h soit un total de 23 490€ (hors autofinancement)
- Les étudiants en formation initiale doivent s'acquitter de la CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) d'un montant de 100€ sur le site messervices.etudiant.gouv.fr

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale** : Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences** : Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Compte Personnel de Formation** (CPF)
- **Autofinancement**



NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Paris** : 60 places dont 49 financées par la Région IDF
- **Établissement de Melun** : 25 places dont 20 financées par la Région IDF

CALENDRIER D'ADMISSION



Pour les candidats éligibles à Parcoursup :

- Les inscriptions se font sur Parcoursup (pour une inscription en formation initiale ou en apprentissage) à partir de janvier 2024.
- Les entretiens d'admission s'échelonnent d'avril à mai 2024.

Pour les candidats hors Parcoursup, l'épreuve orale se déroule entre janvier et juin 2024.

La rentrée est prévue pour septembre 2024.

Sous réserve de modification.

Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Dalila MECHAHEB
01 73 79 51 62
dmechaheb@parmentieridf.fr

Secrétaires pédagogiques

Corinne CHENAIL
01 73 79 51 32
cchenail@parmentieridf.fr

Aiqba SHAKOOR

01 73 79 51 50
ashakoor@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 13
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière

Linda SADAN
01 78 49 60 47
lsadan@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Jessica VENDEUIL
01 78 49 60 05
jvendeuil@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélien MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr

INDICATEURS 2023

Établissement de Paris :

- Taux de réussite : 87%
- Taux de remplissage : 80%
- Taux d'abandon : 10%

Établissement de Melun :

- Taux de réussite : 76%
- Taux de remplissage : 92%
- Taux d'abandon : 26%





Diplôme d'État

Conseiller en Économie Sociale Familiale

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 6

Code RNCP :
34826

Date d'enregistrement
23 août 2018

Certificateurs :
Ministère chargé de la Solidarité
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le Conseiller en Économie Sociale Familiale est un professionnel du travail social.

Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles dans les domaines de la vie quotidienne. Il contribue ainsi au développement du lien social et familial, à la lutte contre l'isolement, à l'inclusion sociale, à l'insertion professionnelle, à l'autonomie des personnes accompagnées et à l'exercice de la citoyenneté.

Le Conseiller en Économie Sociale Familiale élabore des préconisations et met en œuvre des actions de conseil, d'information, d'animation, de formation avec les personnes pour améliorer leur vie au quotidien, favoriser leur autonomie et leur socialisation. Son intervention vise à permettre aux publics concernés d'accéder à leurs droits, de prévenir et/ou de gérer les domaines de leur vie quotidienne.

Le Conseiller en Économie Sociale Familiale peut évoluer vers des formations supérieures ou d'encadrement :

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale (CAFERUIS), Diplôme d'État de Médiateur Familial (DEMF), Diplôme d'État d'Ingénierie Social (DEIS), Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Directeur d'Établissement ou de Service d'intervention sociale (CAFDES).

(Extraits du Code de l'action sociale et des familles : articles D.451-57-1 et D.451-57-2)

PRÉREQUIS

ÊTRE TITULAIRE (lors de l'entrée en formation) de l'un des diplômes suivants :

- BTS en Économie Sociale Familiale ;
- Validation partielle VAE ;
- Validation partielle du DECESF.

DURÉE DE LA FORMATION : 14 MOIS

De septembre à octobre de l'année suivante (épreuves diplômantes de juin à octobre).
Des certifications auront lieu en centre de formation (5/6) et une en centre d'examen (SIEC).

OBJECTIFS

- Se former au métier de Conseiller en ESF par l'apprentissage, le développement et l'acquisition de compétences professionnelles en travail social.
- Le conseil et l'expertise à visée socio-éducative dans les domaines de la vie quotidienne.
- L'intervention sociale individuelle et collective.
- La communication professionnelle et stratégique.
- La médiation et la négociation dans un contexte et une dynamique institutionnels, interinstitutionnels, partenariaux et de réseau.
- Les compétences professionnelles au moyen de modalités pédagogiques théoriques et pratiques.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'architecture de formation s'articule sur un principe d'alternance intégrative, c'est-à-dire en alternance avec des cours théoriques en centre de formation et des temps de stage pratique sur site qualifiant auprès d'un CESF diplômé d'État.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Inscriptions sur le site Internet uniquement : www.irtsparmentier.fr
Création du compte personnel

- Inscription à la sélection "CESF"
- Accusé réception de la pré-inscription par mail.

La procédure d'inscription est téléchargeable sur le site Internet, au moment de l'inscription. Le candidat pourra trouver toutes les informations relatives à la procédure d'admission dans son espace personnel. Il pourra y consulter ses convocations et ses résultats

SATISFAIRE AUX ÉPREUVES DE SÉLECTION ORALE

Un oral d'admission destiné à évaluer l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement (disponible sur notre site Internet).



MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

540 heures

- Bloc de compétences 1 : Analyse de situations sociales liées à la vie quotidienne
- Bloc de compétences 2 : Conseil à visée sociale dans les domaines de la vie quotidienne
- Bloc de compétences 3 : Conduite de l'intervention sociale auprès des publics
- Bloc de compétences 4 : Accompagnement éducatif budgétaire
- Bloc de compétences 5 : Expression et communication écrite et orale
- Bloc de compétences 6 : Communication professionnelle en travail social
- Bloc de compétences 7 : Connaissance et analyse des contextes institutionnels
- Bloc de compétences 8 : Mobilisation des acteurs et des partenaires

PRATIQUE

560 heures, auprès d'un CESF diplômé sur 1 ou 2 site(s) qualifiant(s).

Les objectifs sur site qualifiant sont :

- L'acquisition de compétences professionnelles en lien avec le référentiel professionnel CESF.
- La construction d'une identité et d'un positionnement professionnel en travail social dans un cadre éthique et déontologique.

Les moyens appliqués :

- Repérage et analyse des problématiques sociales des publics accueillis et accompagnés sur un territoire donné.
- Mise en œuvre d'accompagnements sociaux individuels et/ou collectifs dans le champ de l'ESF.
- Le travail en équipe, les réseaux et partenariats.

TARIFS

Frais de sélection :

- Aucun

Frais d'inscription :

- 699€ pour la totalité des 14 mois de formation

Frais pédagogiques :

- Le coût de la formation est pris en charge par différents organismes en fonction du statut de l'étudiant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 13,5€/h soit un total de 7 290€ (hors autofinancement)

FINANCEMENTS

Les prises en charge financières possibles :

- **Formation initiale** : Frais pédagogiques pris en charge par le Conseil Régional
- **Alternance** : Contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences** : Frais pédagogiques pris en charge par le fonds de formation de l'employeur
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro** (CPF-TP)
- **Compte Personnel de Formation** (CPF)
- **Autofinancement**

MODALITÉS D'ÉVALUATION



- Au titre de l'acquisition d'ECTS (niveau gradé licence) :

Des modalités d'évaluation sommatives sont proposées à l'écrit et à l'oral pour la validation des modules semestriels (devoirs sur table, restitutions d'écrits individuels et/ou de groupe, participation, assiduité...) en complément de l'évaluation.

- Au titre du DECESF :

Organisation de certifications internes en centre de formation en juin de l'année de formation pour validation du DECESF et une au SIEC. L'équipe pédagogique accompagne en individuel et en collectif les étudiants dans la préparation de chacune des certifications.

CALENDRIER D'ADMISSION



- **Epreuves orales de sélection :**
Entre novembre 2023 et juin 2024
- **La rentrée est prévue pour septembre 2024**

*Sous réserve de modification.
Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.*

INDICATEURS 2023

- **Taux de réussite :** 81%
- **Taux de remplissage :** 102%
- **Taux d'abandon :** 0%

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **45 places** dont 26 financées par la Région IDF

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Dalila MECHAHEB
01 73 79 51 62
dmechaheb@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Corinne CHENAIL
01 73 79 51 32
cchenail@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 13
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr



IRTSPARMENTIER.FR

Mise à jour : décembre 2023



Certificat

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut être amené à travailler dans une ou plusieurs unités d'intervention sociale. Dans ses fonctions, il dispose d'autonomie, d'initiative et de responsabilités dont le degré varie selon sa position hiérarchique dans la structure et le niveau de délégation. Il fait partie de l'équipe de direction.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale pilote l'activité de l'unité. Dans ce cadre, il organise la mise en œuvre de l'activité et l'évalue. Il met en place des partenariats et impulse le travail en réseau au service de l'activité de l'unité. Il est garant du respect des droits et libertés des personnes accueillies ou accompagnées et notamment du projet personnalisé. Il veille à favoriser l'expression, la participation et l'autodétermination des personnes et peut être amené à solliciter ou à collaborer avec leur entourage. Il s'assure de la qualité des projets individuels et collectifs.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale assure un rôle d'interface entre la direction et les équipes, entre plusieurs équipes et entre les équipes et les partenaires ou intervenants externes à l'unité. Il gère une ou plusieurs équipes pluridisciplinaires et pluriprofessionnelles et coordonne l'organisation du travail. Il assure le suivi de la gestion des ressources humaines et veille à la circulation de l'information au sein de l'unité d'intervention sociale.

Il favorise une réflexion éthique et une démarche réflexive au sein des équipes.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale gère les volets administratif, logistique et budgétaire d'une unité d'intervention sociale. Il est garant de l'application du cadre réglementaire, de l'évaluation des besoins matériels et techniques pour les équipes et les personnes. Il élabore et/ou exécute le budget prévisionnel de l'unité d'intervention sociale, assure le suivi et rend compte de sa gestion.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale participe à l'élaboration et à l'évaluation du projet d'établissement ou de service. Il crée les conditions de participation de l'équipe et des personnes dans les phases d'élaboration et d'évaluation du projet de l'unité d'intervention sociale. Il s'assure de la cohérence des orientations entre les deux niveaux de projets. Il adapte et développe l'offre de services de l'unité d'intervention sociale en tenant compte de l'évolution des besoins des publics, du territoire, des recommandations de bonnes pratiques spécifiques au cadre d'intervention et des transformations des politiques publiques.

L'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale développe et apporte une expertise technique qui repose sur la connaissance des publics, des politiques publiques, des secteurs d'intervention, des modes d'intervention, du territoire et de l'intervention sociale.

CERTIFICAT D'APTITUDE DE NIVEAU 6
(60 crédits européens)

Code RNCP : 36836

Date d'enregistrement de la certification : 1^{er} septembre 2022

Certificateurs :

Ministère chargé de la Solidarité
Ministère de la Santé et de la Prévention

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un des diplômes permettant l'accès à la formation (cf. règlement d'admission en ligne)
- En complément de certains diplômes, une expérience professionnelle de 2 à 4 ans est exigée.
- Le fait d'avoir validé une partie du diplôme CAFERUIS par la VAE donne également accès à la formation.

OBJECTIFS

La formation doit permettre

- D'acquérir les connaissances, techniques et positionnements nécessaires aux différents blocs de compétences.
- De développer les postures relationnelles et éthiques d'un responsable d'unité d'intervention sociale.
- De construire son propre style de management en lien avec son projet professionnel

DURÉE DE LA FORMATION : 18 MOIS

L'IRTS Paris Parmentier propose chaque année deux rentrées : l'une en mars, l'autre en octobre.

En ce qui concerne l'IRTS Melun Parmentier, la rentrée a lieu en octobre de chaque année uniquement.



MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

La procédure d'admission est ouverte durant toute l'année, elle se déroule en deux temps :

Après une pré-inscription sur notre site un dossier est envoyé aux candidats. Il doit être retourné avec l'ensemble des documents nécessaires.

Le candidat est ensuite convoqué pour un entretien d'admission d'une durée de 30 minutes avec un jury composé de deux personnes (un formateur et un professionnel du secteur).

L'entretien d'admission doit permettre

- D'évaluer la manière dont le candidat envisage la fonction d'encadrement, son aptitude et sa motivation à l'exercice de la profession
- De percevoir l'adéquation de la formation avec son projet professionnel
- De renseigner le candidat sur le déroulement de la formation.



MODALITÉS DE FORMATION :

La formation sans allègements comprend un total de 820 heures dont 400 heures de formation théorique et 420 heures de formation pratique.

THÉORIQUE

400 heures

La formation est construite de manière modulaire afin de la rendre accessible à différents profils de candidats, notamment ceux qui viennent dans le cadre de la VAE. Chaque regroupement mensuel est programmé sur une moyenne de 4 à 5 jours. Le travail personnel n'est pas inclus dans le temps de formation.

- **Bloc de compétences 1** : Piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale (150 h)
- **Bloc de compétences 2** : Manager et gérer les RH d'une unité d'intervention (100 h)
- **Bloc de compétences 3** : Gérer les volets administratifs, logistique et budgétaire (60 h)
- **Bloc de compétences 4** : Contribuer au projet d'établissement ou de service (90 h)

PRATIQUE

La formation pratique se déroule sous la forme d'un stage effectué sur un ou deux sites qualifiants d'une durée totale de 210 heures (6 semaines) à 420 heures (12 semaines) selon les allègements accordés. Chaque stage devra s'organiser de préférence par tranches de semaines non fractionnées en privilégiant le principe de semaines consécutives pour faciliter une dynamique « d'immersion » dans la réalité et la continuité de l'activité de l'établissement. Le déroulement du stage dépendra du projet de chaque étudiant et s'organisera au cours des 3 semestres selon les disponibilités de l'étudiant et du site qualifiant.

Acquisition de bloc de compétences

Pour les candidats inscrits dans une démarche d'acquisition de bloc de compétences, le nombre d'heures total de la formation varie en fonction du nombre de bloc de compétences à acquérir.

Pour eux la période de formation pratique est référée aux blocs de compétences 1, 2 et 4.

Une période minimale de formation pratique, associée à chacun de ces blocs de compétences, est fixée comme suit :

- 175 heures pour le bloc de compétences 1 - piloter l'activité d'une unité d'intervention sociale ;
- 105 heures pour le bloc de compétences 2 - manager et gérer les ressources humaines d'une unité d'intervention sociale ;
- 140 heures pour le bloc de compétences 4 - contribuer au projet d'établissement ou de service.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le CAFERUIS est délivré lorsque le candidat a validé les quatre épreuves suivantes :

- Élaboration d'un mémoire de pratique professionnelle
- Rédaction et présentation d'un dossier technique
- Présentation de l'analyse d'une situation professionnelle en management et en gestion des ressources humaines.
- Rédaction d'une note d'aide à la décision en lien avec la gestion administrative logistique et budgétaire



MÉTHODES MOBILISÉES

La formation CAFERUIS est une formation d'adultes qui relève d'un processus d'acquisition de compétences et de professionnalisation. Elle s'appuie sur l'alternance intégrative et s'inscrit dans la perspective d'un apprentissage et d'un enseignement contextualisé pour favoriser la construction de connaissance et leur transfert dans les réalités professionnelles. La formation est essentiellement dispensée en présentiel, elle comprend également 4 jours en distanciel.

TARIFS

Frais de sélection :

- Epreuve orale d'admission : 95 €

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le financement de la formation est différent en fonction du statut de l'apprenant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 19,17€/h soit un total de 7668€ (hors autofinancement)

BC1 : 2 875,50€

BC2 : 1 917€

BC3 : 1 150,20€

BC4 : 1 725,30€



LE FINANCEMENT (SUR CONVENTION) :

- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences**
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)**
- **Compte Personnel de Formation (CPF)**
- **Autofinancement**

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- **Établissement de Melun** : 20 places
- **Établissement de Paris** : 60 places sur l'ensemble des 2 rentrées

CALENDRIER D'ADMISSION



Établissement de Paris

- Épreuves orales de sélection : entre octobre 2023 et juin 2024
- Les rentrées se font en mars 2024 et octobre 2024

Établissement de Melun

- Épreuves orales de sélection : entre mars et septembre
- La rentrée est prévue pour octobre 2024

Sous réserve de modification.

Le calendrier des admissions est disponible sur notre site internet.

INDICATEURS 2022 :

Établissement de Paris :

- Taux de réussite : 93%
- Taux de remplissage : 105%
- Taux d'abandon : 0%

Établissement de Melun

- Taux de réussite : 95%
- Taux de remplissage : 100%
- Taux d'abandon : 17%

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Eric KLONOWSKI
01 73 79 51 85
eklonowski@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Patricia MONCE
01 73 79 51 81
pmonce@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 16
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

IRTS MELUN

8 bis, rue Eugène Gonon
77000 Melun

Responsable de filière

Joëlle DELACOTE
01 78 49 60 42
jdelacote@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Cécile DECOMBBES
01 78 49 60 09
cdecombes@parmentieridf.fr

Service admission

01 78 49 60 10
admission77@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Aurélien MULARD
01 78 49 60 19
amulard@parmentieridf.fr



IRTSPARMENTIER.FR

Mise à jour : décembre 2023



Certificat

CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT OU DE SERVICE D'INTERVENTION SOCIALE ET MASTER 2 INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL OPTION : GESTION DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

CERTIFICAT D'APTITUDE DE NIVEAU 7

Code RNCP :
36838

Date d'enregistrement
de la certification :
28 août 2022

Certificateurs :
Ministère chargé de la Solidarité
Ministère de la Santé et de la Prévention

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le CAFDES forme les directeurs d'établissement ou service de l'intervention sociale. Ceux-ci ont pour rôle de répondre aux besoins des personnes accompagnées, des équipes, des partenaires et de la gouvernance tout en respectant le cadre réglementaire des dispositifs. Le directeur intervient au sein d'un collectif de travail, il accompagne et aide à l'élaboration de stratégies et de solutions dans le pilotage des projets sur un territoire. L'exercice de ses missions nécessite la maîtrise d'outils, de méthodologie, de savoir-faire liés au champ de l'action et de la décision. Le directeur d'établissement ou de service de l'intervention sociale exerce dans des environnements très différents : des structures pour enfants ou adultes en difficulté sociale, résidences autonomie ou EHPAD pour les personnes âgées, des instituts pour enfants ou adultes en situation de handicap, des entreprises de l'économie solidaire et sociale ou des services de l'aide à domicile. Les conditions d'emploi et de rémunération varient selon l'organisme employeur et son statut.

L'intitulé des postes occupés par l'encadrant et responsable d'unité d'intervention sociale peut être : Chef de service / Responsable de service éducatif ou social / Cadre socio-éducatif / Responsable d'unité / Responsable de pôle / Adjoint de direction.

À noter que cette dernière décennie, on assiste à une féminisation des postes de direction et une évolution des exigences.

PRÉREQUIS

Sont admis à se présenter aux épreuves de sélection les candidats répondant aux exigences suivantes :

- Être en fonction de direction d'établissement ou de service en fonction dans le champ de l'action sociale, médico-social ou sanitaire
- Ou justifier d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou paramédical ou d'un diplôme homologué au niveau 6
- Ou justifier d'un diplôme délivré par l'Etat mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique et inscrit au niveau 5 du cadre national des certifications.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme étranger, veuillez prendre contact auprès du Centre d'Information sur la reconnaissance des diplômes Enic - Naric et nous adresser obligatoirement une attestation de comparabilité qui référence le diplôme et le grade obtenu à l'étranger.

DURÉE DE LA FORMATION : 26 MOIS

Dispenses et allègements

- Les titulaires du CAFERUIS bénéficient d'une dispense du BC1 et d'allègements possibles de la formation pour les BC2, BC3 et BC4 et de stages.
- Les titulaires du DEIS bénéficient d'une dispense du BC1 et BC2 et d'allègements possibles de la formation pour le BC3 et de stages.
- Les allègements de formation ne dispensent pas du passage des épreuves de certification et de contrôle continu.

OBJECTIFS

Les fonctions et activités visées :

- Direction stratégique de pôles, d'établissements, ou de services.
- Développement et conduite d'un projet d'établissement ou de service à visée opérationnelle et stratégique.
- Management complexe et pilotage d'établissements.
- Gestion économique, financière et logistique.
- Stratégies de communication des projets institutionnels, en situation de crise et auprès des acteurs et partenaires du territoire
- Contribution à l'évaluation des politiques territoriales d'action sanitaire et sociale.

Les objectifs pédagogiques :

- Acquisition des compétences à l'exercice de la fonction de direction.
- Réussir les épreuves de certification et valider le diplôme.

MÉTHODES MOBILISÉES

Le cursus propose théorie et pratique. Il est composé de modalités d'intervention variées et adaptées aux besoins des stagiaires en présentiel et distanciel de manière évolutive (cours, conférence-débat, séminaires, travaux dirigés, entraînement aux épreuves, dépôt des travaux en ligne, etc.).

Une plateforme numérique E-campus est accessible aux stagiaires-directeurs tout le long du parcours de formation, elle facilite la continuité pédagogique et l'attractivité du programme CAFDES.

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

Les conditions d'accès à la formation :

Les candidats s'inscrivent via notre site IRTS Parmentier, ensuite la secrétaire pédagogique de la filière adresse un dossier de candidature et finalise l'inscription par une confirmation et une circulaire de rentrée.

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

Un cursus intégré CAFDES et Master 2 : 700 heures

La formation est composée de 4 blocs de compétences indépendants :

- **Blocs de compétences 1** : Participer à l'élaboration des projets stratégiques en lien avec la mise en œuvre des politiques publiques
- **Blocs de compétences 2** : Définir et piloter le projet d'établissement ou de service
- **Blocs de compétences 3** : Manager et gérer les ressources humaines de l'établissement ou de service
- **Blocs de compétences 4** : Gérer les économique, financier et logistique de l'établissement ou de service

PRATIQUE

510 heures sur 26 mois

3 stages professionnels et un séjour européen de 3 jours.

L'articulation et la progression des stages doivent permettre une montée en compétences progressive sur l'ensemble des fonctions de direction.

TARIFS

Frais de sélection :

- Epreuve orale d'admission : 95 €

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le financement de la formation est différent en fonction du statut de l'apprenant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information : Le coût de la formation est de 22,57€/h soit un total de 15 800€ (hors autofinancement)

FINANCEMENTS

- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences**
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)**
- **Compte Personnel de Formation (CPF)**
- **Alternance** : contrat d'apprentissage (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Autofinancement**

MODALITÉS D'ÉVALUATION



LE CAFDES est sanctionné par des épreuves de contrôle continu (devoirs sur table, dossiers individuels et collectifs, etc.), l'évaluation des stages est corrélée aux épreuves de contrôle continu. Chaque Bloc de compétences /Domaine de formation est validé par une épreuve de contrôle continu et une certification. Le CAFDES est délivré par l'EHESP au titre de l'État.

Le Master 2 Intervention et développement social - option : gestion des établissements et services médico-sociaux, est sanctionné par les épreuves de contrôle continu et le mémoire universitaire délivré par l'Université Paris Est-Créteil (UPEC).

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- 50 places à Paris

INDICATEURS POUR L'ANNÉE 2022

Taux de réussite : 83%
Taux de remplissage : 66%
Taux d'abandon : 4%



CALENDRIER D'ADMISSION

Les dates de sélection seront à voir sur notre site Internet : www.irtsparmentier.fr

- **Admission** : les stagiaires sont admis à l'issue de leur réussite à l'épreuve orale d'admission.
- **Inscription** :
Avril à juin 2024
- **Rentrée** : septembre 2024

LA PLUS-VALUE DE LA FORMATION : LE PARTENARIAT UNIVERSITÉ PARIS EST CRÉTEIL (UPEC/UFR SESS 1 & STAPS 2)

La formation propose une double certification CAFDES/Master 2, dont 280 heures de formation du Master 2 intégrées dans le parcours. Ce partenariat offre une expertise de la recherche en Intervention Sociale adossé au laboratoire de recherche LIRTES 3. Les stagiaires-directeurs participent à un programme de conférences universitaires et une journée d'étude sur la recherche et l'Innovation.

CONTACTS

IRTS PARIS
145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière
Corinne PAQUIN
01 73 79 51 82
cpaquin@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Christelle BADRI
01 73 79 51 80
cbadri@parmentieridf.fr

Service admission
01 73 79 51 13
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr







FORMATION

Préparation à la sélection CAFDES

La Prépa CAFDES propose des conditions optimales de réussite à la sélection CAFDES et prépare le projet de formation CAFDES en amont.

DURÉE DE LA FORMATION :

La prépa CAFDES s'articule sur 4 mois : 13 journées de 7 heures en centre de formation et de 14 heures sur un terrain professionnel.

En fonction des besoins des candidats le parcours peut être modularisé.

PRÉREQUIS

La prépa CAFDES est proposée aux candidats répondant aux exigences suivantes :

- Être en fonction de direction d'établissement ou de service en fonction dans le champ de l'action sociale, médico-social ou sanitaire
- Ou justifier d'un diplôme de niveau 6 en travail social ou paramédical ou d'un diplôme homologué au niveau 6
- Ou justifier d'un diplôme délivré par l'Etat mentionné au code de l'action sociale et des familles ou au code de la santé publique et inscrit au niveau 5 du cadre national des certification.

Si vous êtes titulaire d'un diplôme étranger, veuillez prendre contact auprès du Centre d'Information sur la reconnaissance des diplômes Enic -Naric et nous adresser obligatoirement une attestation de comparabilité qui référence le diplôme et le grade obtenu à l'étranger.



OBJECTIF

Optimiser la réussite des épreuves de sélection du CAFDES.



MÉTHODES MOBILISÉES

Le Prépa CAFDES propose des modalités d'intervention variées et adaptées aux besoins des stagiaires en présentiel et distanciel de manière évolutive et une plateforme numérique.

MODALITÉS DE FORMATION : THÉORIQUE

Module 1 : actualité des politiques sociales : 7 heures

Tarif du Module 1 : 175 €

Objectifs :

- Introduction aux grands dossiers de l'actualité des politiques sociales.
- Identifier les ressources documentaires utiles sur cette actualité.

Contenu :

- Politiques publiques historique et actualité, constitution de dossiers.

Public : Tout candidat souhaitant se préparer à l'épreuve écrite d'admission du CAFDES

Tailles des groupes : 25 maximum

Module 2 : découvertes de la fonction de direction : 14 heures

Tarif du Module 2 : 350 €

Objectifs :

- Découvrir la fonction de Direction d'un établissement social, sanitaire et médico-social.

Contenu :

JOUR 1 : Analyse du référentiel et des enjeux de la fonction de direction à partir des champs de l'intervention sociale (EHPAD, ESAT, CHRS, IMP, MECS...) / Dresser un état des lieux du secteur social, sanitaire et médico-social.

JOUR 2 : Analyse du rapport au pouvoir, à l'autorité du Directeur à partir des recommandations de l'HAS et de l'ANAP. Préparation de l'enquête de terrain

Public : Candidat aux épreuves d'admission CAFDES connaissant peu ou pas le secteur social et médicosocial.

Taille des groupes : 25 maximum

Module 3 : préparation à l'épreuve écrite d'admission : 28 heures

Tarif du Module 3 : 700 €

Objectifs :

- Se préparer et s'entraîner à l'épreuve écrite d'admission au CAFDES.

Contenu : Méthodologie de l'écrit : note de synthèse et commentaire critique référencé aux questions de société. / Appropriation des techniques de l'écrit en étroite corrélation avec l'intégration des connaissances de l'actualité des politiques sociales. / Conseils et corrections individualisés.

Public : Tout candidat souhaitant se préparer à l'épreuve écrite d'admission du CAFDES

Taille des groupes : 15 maximum

Module 4 : Préparation à l'épreuve orale d'admission : 28 heures

Tarif du Module 4 : 700 €

Objectifs :

- Se préparer et s'entraîner à l'épreuve orale de d'admission au CAFDES.

Contenu :

- Ce module prépare à la rédaction de la note écrite de 4 à 6 pages, à déposer avec le dossier d'inscription.

- Méthodologie de l'oral : du parcours au projet de formation.

- Mises en situations interactives.

- Expression verbale et non verbale.

Public : Tout candidat souhaitant se préparer à l'épreuve orale d'admission du CAFDES

Taille des groupes : 15 maximum

Module 5 : gestion financière : 14 heures

Tarif du Module 5 : 350 €

Objectifs :

- S'approprier les notions de base de la comptabilité et de la gestion financière afin de faciliter leur entrée dans le parcours de gestion économique et financière du CAFDES

Contenu :

- La logique du système comptable : les documents de base (journal, grand livre, balance comptable).

- Initiation aux enregistrements comptables des opérations économiques.

- Les documents de synthèse comptable : bilan et compte de résultat.

Leurs particularités dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux Les notions d'amortissement comptable et de capacité d'autofinancement.

Public : Tout candidat ne possédant aucune notion de base de comptabilité et de gestion financière

Taille des groupes : 15 maximum.

Tarif du parcours de la Prépa CAFDES :

- Parcours Complet :
5 modules au tarif de 2100 €.
- Parcours modulaire en fonction du tarif des modules. *Dans le cadre d'un financement personnel abattement de 20 %*

FINANCEMENTS

Par l'employeur ou financement personnel ou OPCO Santé.

MODALITÉ D'ÉVALUATION



La prépa CAFDES inclut des épreuves blanches à l'écrit et à l'oral ainsi que des entraînements à domicile et une évaluation finale.

NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

- 25 places



CONTACTS

IRTS PARIS
145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière
Corinne PAQUIN
01 73 79 51 82
cpaquin@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique
Christelle BADRI
01 73 79 51 80
cbadri@parmentieridf.fr

Conseillère formation
Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr

CALENDRIER D'ADMISSION



- Ouverture des inscriptions de la Prépa CAFDES de mai à mi-novembre 2024.
- Rentrée prépa CAFDES : **Novembre 2024**

INDICATEURS POUR L'ANNÉE 2022

- Taux de satisfaction : 95 %
- Taux de réussite aux épreuves de sélection CAFDES : 90 %
- Nombre d'entrants et de sortants : 10 entrants et 10 sortants







DEIS
INGÉNIERIE
SOCIALE



Diplôme d'État

Ingénierie Sociale Et Master 2 : Recherche en travail Social

DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 7

Code RNCP :
4505

Date d'enregistrement
de la certification :
2 juillet 2006

Certificateurs :
Ministère de la Santé et de la Prévention
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

LA PROFESSION ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale permet à différents profils, travailleurs sociaux et cadres du secteur social, ou professionnels d'autres secteurs en reconversion, de développer des compétences en analyse et en méthodologie appliquées aux organisations sociales et médico-sociales ainsi que, de manière plus générale, au champ de l'intervention sociale.

Le Diplôme d'État d'Ingénierie Sociale ne correspond pas à un métier unique. Cependant, grâce à l'acquisition de connaissances professionnelles pluridisciplinaires pour analyser les questions sociales et politiques et de méthodes de recherche et de projet, il permet de s'orienter vers des fonctions d'ingénierie sociale diversifiées dans le domaine de l'intervention sociale.

Ces fonctions sont généralement transversales aux établissements et services internes d'une organisation ou à un ensemble d'organisations : chargé de développement de projets, conseiller technique sur une thématique (ex : famille, bienveillance), responsable de l'évaluation et de la qualité, pilote de dispositif ou de réseau, etc.

Des fonctions d'ingénierie sociale peuvent aussi être exercées en tant

que consultant externe, comme la conduite d'études et recherches, l'accompagnement au changement ou l'évaluation...



PRÉREQUIS

Remplir au moins une des conditions suivantes :

- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 6, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'État, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'Enseignement Supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles au niveau 7 ;
- être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 5, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'État, homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau 5 et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'État, ou diplôme visé par le ministre chargé de l'Enseignement Supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures, ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal au niveau 6 et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale ;
- appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

OBJECTIFS

- Savoir produire des connaissances contextualisées en réponse à des problèmes complexes portant sur des questions sociales, des territoires ou des organisations, sous forme d'études, recherches et évaluations ;
- Savoir concevoir et conduire des projets et des programmes d'action et piloter des démarches évaluatives ;
- Être capable de mobiliser les ressources matérielles et humaines adaptées, de promouvoir des processus formatifs et de coordonner et d'animer des collectifs de travail pour conduire les actions ;
- Savoir assurer la communication et l'information pour permettre l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances, notamment la transmission des savoirs professionnels ;
- Savoir construire un positionnement professionnel adapté en fonction du contenu et de la configuration des postes sur lesquels débouche le DEIS : directeur technique rattaché à une direction générale, chargé de mission ou conseiller technique interne à une association, une fédération ou une collectivité territoriale, chargé de développement de projets, consultant externe, pilote de dispositif ou de réseau, etc. ;
- Être porteur de réflexion distanciée et d'innovation, dans une perspective d'aide à la décision éclairée des instances politiques et stratégiques ;
- Réussir les épreuves de certification du DEIS et du Master 2.

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ANS

Le parcours complet correspond à **893 heures**

MÉTHODES MOBILISÉES

- Interventions en présentiel par des formateurs experts dans les différents domaines de compétences du DEIS et des praticiens chercheurs ;
- Séquences de formation à distance sur les plateformes numériques de l'IRTS Parmentier et du CNAM ;
- Étude de terrain collective en réponse à une commande institutionnelle publique ou privée (formation pratique) ;
- Participation à des événements thématiques (colloques, journées d'études, forums, etc.) en rapport avec les compétences et le champ d'application du DEIS ;
- Guidance des écrits de certification (étude de terrain, article et mémoire) ;
- Préparation aux oraux de certification (étude de terrain et mémoire) ;
- Accompagnement individuel du parcours de formation (entretiens).

MODALITÉS D'INSCRIPTION / ADMISSION :

- Un dossier d'admission
- L'élaboration d'une analyse à partir d'un texte d'actualité en lien avec les compétences du DEIS (1 heure de préparation avant l'entretien)
- Un entretien

Le délai d'accès est la durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation. Les informations et les conseils sur le projet de formation sont délivrés tout au long de l'année, le délai dépend de l'anticipation du futur bénéficiaire et de la durée des démarches auprès de l'employeur et/ou du financeur potentiel (rentrée en septembre, 1 fois par an). Ainsi, il faut compter 2 mois à 1 an avant l'entrée en formation.

MODALITÉS DE FORMATION :

THÉORIQUE

756h30

- DC1 : Production de connaissances
- DC2 : Conception et conduite d'actions ;
- DC3 : Communication et ressources humaines

Pour les titulaires du CAFERUIS, du CAFDES et du DSTS, des allègements de formation et des dispenses de validation de certains blocs sont prévus réglementairement :

- Parcours post-CAFERUIS : 623h30 de formation sur 2 ans, dispense du DC3 ;
- Parcours post-CAFDES : 585h de formation sur 2 ans, dispense du DC3 ;
- Parcours post-DSTS : 193h30 de formation sur 1 an, dispense des DC2 et DC3 (NB : pas de concomitance avec le Master 2).

PRATIQUE

136h30 d'étude de terrain collective

Objectifs :

- Conduire une étude en groupe de 3 à 5 personnes en réponse à une commande institutionnelle, sans chef de projet mais avec une guidance ;
- Établir un diagnostic et proposer des préconisations ;
- Rédiger le rapport et le présenter oralement (restitution au commanditaire et soutenance de certification) de façon collective.

Organisation : 1 à 3 jours d'étude de terrain (travail en autonomie et guidance) sur les sessions mensuelles, d'octobre de la 1^{re} année à novembre de la 2^e année.

MODALITÉS D'ÉVALUATION



- Rédaction et soutenance orale de l'étude de terrain collective (DC2) ;
- Rédaction d'un article (DC3) ;
- Rédaction d'un mémoire de recherche dans le cadre du DEIS (DC1) et du Master 2 Recherche en Travail social et soutenances orales ;
- Rédaction de 2 notes pour valider 2 UE du Master 2.

TARIFS

Frais de sélection :

- Épreuve orale d'admission : 95 €

Frais d'inscription :

- Aucun

Frais pédagogiques :

- Le financement de la formation est différent en fonction du statut de l'apprenant. Voir financements ci-dessous.
- À titre d'information le coût de la formation est de :
 - Parcours complet (inscription en Master 2 comprise) : 15,12€/h soit un total de 13 500€ (hors autofinancement)
 - Parcours post-CAFERUIS (inscription en Master 2 comprise) : 8 690 €
 - Parcours post-DSTS : 1 000 €

FINANCEMENTS

- **Situation d'emploi/Plan de développement des compétences**
- **Compte Personnel de Formation Transition Pro (CPF-TP)**
- **Alternance** : contrat d'apprentissage (frais pédagogiques pris en charge par l'employeur ou les fonds de formation. Le restant à charge pour l'apprenti est de 0€)
- **Autofinancement**



NOMBRE DE PLACES EN FORMATION :

20 places à Paris.

Le DEIS est ouvert aux contrats de professionnalisation et d'apprentissage.

SITES DE FORMATION :

- Les cours sont dispensés sur 2 sites, à l'IRTS Paris, au CNAM Paris.

ORGANISATION DE LA FORMATION :

- **DEIS : Sessions mensuelles de 5 jours consécutifs à l'IRTS Paris de septembre à juillet ;**
- **Master 2 : 11 vendredis pour la plupart en Distanciel , répartis de février à mars en 1^{er} année et tous les vendredis en présentiel au 4^e semestre.**



CALENDRIER D'ADMISSION

- Inscription à partir de janvier 2024
- Sélection entre février et juillet 2024
- La rentrée est prévue pour mi-septembre 2024

INDICATEURS POUR L'ANNÉE 2023

- **Taux de réussite :** En attente
- **Taux de remplissage :** 70%
- **Taux d'abandon :** 0 %

CONTACTS

IRTS PARIS

145 avenue Parmentier
75010 Paris

Responsable de filière

Aude BESSMANN
01 73 79 51 83
abessmann@parmentieridf.fr

Secrétaire pédagogique

Marilyne LASSADE
01 73 79 51 70
mlassade@parmentieridf.fr

Service admission

01 73 79 51 13
admission75@parmentieridf.fr

Conseillère formation

Marie-France VERNE
01 73 79 51 19
mfverne@parmentieridf.fr



IRTSPARMENTIER.FR

Mise à jour : décembre 2023

L'IRTS VOUS PRÉPARE
À 12 DIPLÔMES
EN TRAVAIL SOCIAL.

...ET C'EST
AUSSI :

CFA du social
École doctorale libre du travail
social et des solidarités
Recherche en travail social
Les Presses de Parmentier
Partenariats internationaux
(Liban, Chili, Canada, Japon)
Centre de Ressources Documentaires



Les Presses de
PARMENTIER

UN RÉSEAU EMPLOYEURS AVEC PLUS DE 1 500 ASSOCIATIONS
ET ÉTABLISSEMENTS PARTENAIRES.

Organisme gestionnaire : AFRIS Paris Parmentier – 145, avenue Parmentier – 75010 PARIS

IRTSPARMENTIER.FR     

Établissement de Paris

145, avenue Parmentier
75 010 Paris
Tél – 01 73 79 51 00
@ – irts75@parmentieridf.fr

Établissement de Melun

8 bis, rue Eugène Gonon
77 000 Melun
Tél – 01 78 49 60 00
@ – irts77@parmentieridf.fr

Établissement d'Avon

44, avenue de Valvins- Bâtiment Odéon
77210 Avon
Tél – 01 78 49 60 90
@ – irts77fontainebleau@parmentieridf.fr